

Secteur gymnastique artistique/GS compétitions

À l'attention des :

- Présidents et chefs techniques des associations cantonales/régionales de gymnastique artistique
- Responsables GAM et GAF des associations cantonales/régionales.
- Responsables des CRP et CEC GAM et GAF

Expéditeur

Mark Ramseier
Florastrasse 1
5000 Aarau

Aarau, le 17 août 2022

Championnats suisses de gymnastique artistique par équipes

Madame, Monsieur,
Cher(e) Ami(e) de la gymnastique artistique,

Cette année, les CSE GAM-GAF se dérouleront le samedi 24 et le dimanche 25 septembre à Bülach. (Sportzentrum Hirslen, Hochfelderstrasse 75, 8180 Bülach).

1. Règlement de concours et taxation

En ce qui concerne le règlement de concours, nous vous prions de vous référer au document « règlement de compétition des Championnats Suisses de gymnastique artistique » édité par la FSG (version 27.03.2019).

La taxation des exercices se fera selon les codes de pointage FIG en vigueur ainsi que leurs compléments.

2. Inscriptions

L'inscription des équipes se fait via le FSG-Contest du lundi 22 août au vendredi 2 septembre 2022, 18h.00.

Attention : aucune inscription tardive ne sera prise en considération.

Les inscriptions nominatives des gymnastes doivent être effectuées jusqu'au vendredi 9 septembre 2022, 18h.00, également via le FSG-Contest. Il est possible de procéder à des changements au sein d'une équipe jusqu'à une heure avant le début de la compétition.

La musique pour les exercices au sol GAF doit également être téléchargée pour le vendredi 9 septembre 2022. Par mesure de sécurité, chaque gymnaste doit avoir en sa possession, le jour de la compétition, une clé USB avec sa musique.

Le document sur lequel doit être annoncé l'ordre de passage des gymnastes à chaque agrès sera expédié aux responsables d'équipe une fois les inscriptions rentrées. Ce document doit être remis au directeur des concours lors de la séance d'information organisée une heure avant le début de la compétition. Seul le document officiel est accepté.

Un(e) responsable par association cantonale/régionale aura accès au Web-Contest. La liste de ces personnes est jointe en annexe.

3. Finance d'inscription

La finance d'inscription de CHF 300.00 par équipe est à verser au plus tard le lundi 12 septembre 2022 sur le compte :

Raiffeisenbank Züri-Unterland
Turnverein Bülach
8180 Bülach
CH49 8080 8002 2068 7493 4

Une facture peut être générée via FSG-Contest.

4. Carte de membre et passeport de performance

La carte de membre FSG ainsi que le passeport sport de performance ne sont plus contrôlés durant l'appel. Toutefois, les gymnastes doivent être en possession de ces documents, la FSG se réservant le droit de procéder à des contrôles inopinés durant les compétitions.

5. Accès à la salle de compétition

La personne de contact recevra les accréditations pour les gymnastes et les entraîneurs qui leur permettront d'accéder à la salle de compétition. Ces dernières sont personnelles et non transmissibles. Aucune accréditation ne sera délivrée le jour même à des personnes non inscrites.

6. Repas et hébergement

Sur place, un service de restauration sera organisé par le C.O.

Pour celles et ceux qui souhaitent réserver un logement, nous vous conseillons de vous adresser à :

Zum Goldenen Kopf, Marktgasse 9, 8180 Bülach, 044 872 46 46, info@zum-goldenen-kopf.ch

<https://www.myswitzerland.com/fr-ch/destinations/buelach/>

7. Horaire

L'horaire ci-joint est provisoire et dépend du nombre d'inscriptions. S'il y a moins de 8 inscriptions dans la ligue C, la compétition commencera plus tard le samedi, mais le dimanche, l'heure de départ de la ligue C restera telle qu'elle est indiquée, tandis que les ligues B et A commenceront plus tôt.

8. Sanctions

Les gymnastes et les entraîneurs sont priés de respecter scrupuleusement l'horaire ainsi que les directives de la direction de concours et des juges. En cas de non-respect, les sanctions prévues dans le code FIG seront appliquées sans avertissement préalable. En outre, le « Règlement des sanctions et des amendes de la FSG » et les [statuts en matière d'éthique pour le sport suisse](#) seront également appliqués en cas d'indiscipline manifeste.

9. Renseignements complémentaires

La direction des concours se tient volontiers à votre disposition pour toute question ou précision éventuelle.

Vous trouverez d'autres informations utiles sous : <https://www.smm2022.ch/>

Nous souhaitons aux gymnastes et aux entraîneurs beaucoup de succès pour cette compétition.

Meilleures salutations

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

Division du sport d'élite



Mark Ramseier

Directeur des concours des CSE

Annexes : - Liste des personnes de contact
 - Horaire provisoire